



Montréal, le 1 juin 2010



Monsieur Dauphin,

La Table des organismes mandataires du programme de sécurité urbaine de la Ville de Montréal a été créée dans la foulée du Sommet de Montréal. Le but principal de cette démarche de concertation est de fournir aux organismes qui gèrent le programme municipal Tandem la possibilité d'échanger, de coordonner et de mettre de l'avant des projets et des initiatives qui permettent à tous les organismes membres de la Table de rejoindre les citoyennes et les citoyens des 16 arrondissements concernés, augmentant ainsi le sentiment de sécurité de la population.

À ce titre, la Table, *par l'intermédiaire de son comité de travail « politique et financement »*, souhaite répondre à votre invitation de consultation sur le rôle et les responsabilités des commissions permanentes et des élus qui les composent, par une vision commune des organismes mandataires du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Elle souhaite avant tout souligner son soutien à votre démarche et appuie la recherche d'une plus grande transparence et d'une gouvernance plus démocratique. Elle appuie également un éclaircissement du rôle des élus du niveau municipal montréalais.

Dans le domaine de la sécurité urbaine, le rôle des élus a été mentionné dans la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire de la ville de Montréal de 2005. En effet, les élus, et selon notre compréhension les commissions permanentes concernées par la problématique, défendent cette politique par « *leur leadership et leur engagement dans sa mise en œuvre et dans son actualisation¹* ». Ils sont donc les acteurs centraux pour atteindre son objectif fondamental qui est :

- *promouvoir l'engagement concertés des citoyennes et des citoyens ainsi que des acteurs des domaines publics, sociaux et privés de la collectivité;*
- *exercer un leadership, coordonner les actions visant un environnement paisible et sécuritaire et veiller à leur cohérence, et ce, dans le respect des missions respectives de chacun des intervenants;*
- *consolider et développer la prévention et les interventions découlant des orientations retenues².*

¹ Politique pour un environnement paisible et sécuritaire de la ville de Montréal p. 3

² Politique pour un environnement paisible et sécuritaire de la ville de Montréal p. 4

Ce mandat, que ce sont donnés les élus de la ville de Montréal, nous apparait essentiel et pertinent. Celui-ci doit donc être poursuivi et même accentué. Ainsi, la reconnaissance de l'importance du programme Tandem dans cette politique qui est faite à la page 3, pourrait être réitérée et accentuée. A`ce titre, nous reprendrons prochainement contact avec les personnes responsables du dossier pour faire suite aux rencontres qui ont eu lieu lors de la dernière campagne électorale.

Par la présente, nous souhaitons donc souligner l'importance du rôle de leader des élus de la ville de Montréal dans le domaine de la sécurité urbaine et souhaitons que ce mandat ne soit pas écarté car il est essentiel pour garantir une grande qualité de vie pour les citoyennes et citoyens montréalais.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette position.



François Bérard, M. sc. Crim.

Directeur Maison de transition Montréal

Représentant le comité « politique et financement »

Table des Organismes mandataires du programme de sécurité urbaine de la ville de Montréal

Cc : M. Marvin Rotrand, conseiller de ville de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce,

Mme Élane Ayotte, conseillère de ville de l'arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie

M. Frantz Benjamin, conseiller de ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;

M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard;

Mme Anie Samson, maire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;

Mme Clementina Téli-Tomassi, conseillère de ville de l'arrondissement de Montréal-Nord;

Mme Émilie Thuillier, conseillère de ville de l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville ;

M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun.